

## Branche de Moor-Metz

IV — 4) Jeanne - JUSTINE METZ (1802 - 1828),

quatrième des enfants Metz - Gérard, épousa le 16. 8. 1820 François-Jules DE MOOR, issu d'une famille belge qui portait: aux 1 et 4, d'or à une merlette de sable; au 2, d'argent parti de quatre pointes et une demie de gueules, et au 3, échiqueté de sable et d'argent de six tirs. (1)

Né à Bruxelles le 22. 5. 1790, de Moor était ingénieur du Waterstaat à Luxembourg dont il devint le chef à la date du 18. 5. 1827. Sept mois après il perdit sa femme qui mourut à Bruxelles le 24. 1. 1828.

Voici quelques données concernant son activité professionnelle :

Comme il faisait partie de la Loge de Luxembourg depuis le 20. 2. 1819, la « Société littéraire » — société immobilière de la Loge, propriétaire de l'ancienne Maison des Marchands — le nomma membre de la « Commission aux constructions » chargée de l'étude et de l'exécution des travaux de transformations dont l'immeuble, acquis en 1818, devait être l'objet. Ces travaux comportaient notamment la surélévation d'un deuxième étage qui devait contenir le Temple à décorer par J.-B. Fresez. A ladite commission appartenaient, outre de Moor, l'ingénieur-vérificateur Lipkens, les capitaines de génie de Salvigny et de Villers ainsi que le ferblantier Petrety. (2)

A de Moor incombe le mérite d'avoir été l'auteur d'une partie des belles mais rares routes que le Grand-Duché est redevable au régime hollandais.

Lors de l'élaboration des plans pour l'actuel Hôtel de ville, l'opinion de Fr.-Jules de Moor auquel ils devaient être soumis pour approbation, fut prépondérante.

Tout le monde sait qu'en 1827 le projet de l'architecte liégeois J. E. Remont fut adopté, mais ce que beaucoup ignorent c'est qu'il fut modifié à la suite des objections du chef du Waterstaat qui, néanmoins, n'avait pas manqué d'en louer la conception générale. (3)

En 1830 de Moor non seulement embrassa la cause de la Révolution, mais y contribua d'une façon effective : déjà en octobre de cette année il remit aux autorités insurrectionnelles « les fonds, documents et objets mobiliers » (4) du Waterstaat puis il fonda une association dans le but de séparer le Grand-Duché de tous liens avec les Pays-Bas.

Comme d'une part de Moor n'était pas le seul fonctionnaire à effectuer de son propre chef cette « transmission des pouvoirs », et